



Le Messenger

L'information des entreprises en matière d'aides et de subventions

N°01/2018
1^{er} trimestre 2018
Dépôt légal janvier 2018



Un réseau international d'agents et de concessionnaires spécialisés dans la recherche, l'identification et le montage des dossiers d'aides publiques et privées.

INFO FLASH & SOMMAIRE

INFO FLASH

Le réseau international

3E SERVICES

Vous souhaitez une

BONNE ANNÉE

2018

INFO EN RÉGION

AMI – ARTISANAT DE DEMAIN

La Région Grand-Est lance un appel à manifestation d'intérêt sur le thème « Artisanat de demain » visant à aider les entreprises artisanales à moderniser leurs outils de production et à intégrer de nouvelles technologies.

Les projets devront concerner :

- La modernisation des outils de production
- L'intégration de nouvelles technologies ou méthode de production nouvelle

Sont éligibles les entreprises immatriculées à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (hors régime micro social).

Montants :

Aide pour l'investissement : subvention maximum de 30 % plafonnée à 50 000 €.

Aide au conseil : subvention maximum de 50 % plafonnée à 15 000 €.

REF. 02-N0118

Sommaire

- ❖ AMI – Artisanat de demain
- ❖ AàP : « Jeunesse IV »
- ❖ Appel à initiative citoyenne « mon projet pour la planète »
- ❖ Fondation Adréa : bien-vieillir et nouvelles technologies
- ❖ AàP Auvergne – Rhône – Alpes : soutien à la mobilité GNV
- ❖ AàP Auvergne – Rhône – Alpes : entreprendre dans les territoires fragiles
- ❖ AMI Nouvelle Aquitaine – Innover dans l'agroalimentaire
- ❖ Soutenir la transition vers une faible émission de carbone en IDF
 - Accroître la part des énergies renouvelables et de récupération
 - Développer les démarches pilotes pour réduire les consommations énergétiques du bâti résidentiel et des bâtiments publics



1, Rue de la Hourette
BP 13
25410 SAINT-VIT

Tél. 03 81 87 51 39 – Fax 03 81 87 50 98
E-mail : 3eservices@3eservices.com
Site Internet : www.3eservices.com

APPELS À PROJETS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

APPEL À PROJETS EN SOUTIEN À LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE « JEUNESSE IV »

Les Collectivités territoriales françaises se mobilisent en faveur de la mobilité internationale des jeunes de leurs territoires en partenariats avec des autorités locales étrangères ainsi que pour leurs partenariats en matière de formation professionnelle.

Cet appel à projets comporte deux volets :

- La formation professionnelle des jeunes
- La mobilité internationale des jeunes dans le cadre du volontariat

Tous les pays et territoires sont éligibles à cet appel à projets, à l'exception du Mexique, du Sénégal, du Maroc, des Territoires palestiniens et du Québec

Les projets sont éligibles à une subvention de 35 %. Ce plafond pourra atteindre 50 % pour les projets mutualisés entre plusieurs CTF, intégrant des jeunes ayant moins d'opportunités et dont l'égalité femmes-hommes est un des objectifs principaux du projet.

Date de clôture : 30 mars 2018

REF. 03-N0118

APPEL À INITIATIVE CITOYENNE : MON PROJET POUR LA PLANÈTE

Cet outil permet d'associer directement chaque citoyen aux actions sur le climat en leur permettant de proposer un projet exemplaire et innovant pour lutter contre le dérèglement climatique

Cet appel à projet vise à :

- Valoriser les projets des citoyens s'impliquant de manière effective dans la mise en œuvre d'actions en lien avec les ambitions du Plan climat ;
- Associer les citoyens aux choix des actions mises en œuvre pour soutenir les innovations dans les secteurs de l'énergie, de l'économie circulaire ou encore de la biodiversité.

Les projets retenus devront concerner :

- L'énergie
- L'économie circulaire
- La biodiversité

Le montant consacré à « Mon projet pour la planète » est de trois millions d'euros.

Date de clôture : 28 février 2018

REF. 04-N0118

FONDATION ADREA : BIEN VIEILLIR ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

La Fondation Adrea lance un appel à projet sur le thème « favoriser le confort et le mieux-être des personnes en fin de vie par le biais des nouvelles technologies ».

Les projets attendus devront permettre de :

- Soutenir l'émergence de solutions technologiques et de lieux de vie adaptés venant compenser le ou les handicap(s) vécu(s) par les personnes en fin de vie et visant à améliorer leur confort et leur bien-être, ainsi qu'à soulager les aidants, soignants et bénévoles ;
- Favoriser le confort et le mieux-être des personnes en fin de vie en mettant à leur disposition des moyens numériques visant à maintenir et développer le lien social (tablettes numériques, robots humanoïdes, accès wifi ...).

La dotation pour cet appel à projets est de 120 000 euros. Entre un et trois projets seront retenus.

Date de clôture : 7 février 2018

REF. 05-N0118

RÉGION AUVERGNE – RHÔNE – ALPES

APPEL À PROJETS : SOUTIEN À LA MOBILITÉ GNV

La Région Auvergne – Rhône – Alpes, l'Ademe et GRDF lance un appel à projet visant à favoriser l'émergence de stations d'avitaillement et de véhicules au gaz naturel sur son territoire.

Chaque dossier devra ainsi faire émerger « au moins une station » sur le territoire régional et en particulier dans les zones « non-équipées ». Les véhicules éligibles à l'aide peuvent être des Poids-lourds, des bennes à ordures, des autocars, des bus, des utilitaires...

Chaque dossier déposé devra identifier au moins deux acquéreurs basés sur le territoire s'engageant à acquérir des véhicules GNV.

Plafonnée à 200.000 euros par projet, l'aide sera fonction de la nature de l'entreprise avec un taux fixé à 45 % pour les PME et à 35 % pour les grandes entreprises.

Date de clôture : 1^{er} octobre 2020

REF. 06-N0118

RÉGION AUVERGNE – RHÔNE – ALPES

ENTREPRENDRE DANS LES TERRITOIRES FRAGILES

Cet appel à projet conjoint, vise à financer des initiatives en faveur de l'entrepreneuriat sur les territoires fragiles et comporte deux volets :

- Quartiers politique de la ville
- Territoires ruraux

Les projets devront répondre aux critères suivants :

- Sensibiliser à la création d'entreprise auprès des scolaires ou habitants sur les territoires Politique de la ville
- Repérer, amorcer et accompagner en ante-crédation sur les territoires Politique de la ville
- Accompagner les entreprises implantées ou issues des Quartiers politique de la ville
- Accompagner les démarches collectives de territoires sur l'accueil de création d'activités
- Repérer, amorcer et accompagner en ante-crédation sur les territoires ruraux

Sont concernés les collectivités locales et leurs groupements, les associations, les établissements publics, les entreprises ou fondations implantés en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle et indicative sera de 1 200 000 € au total

Date de clôture : 28 février 2018

REF. 07-N0118

RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

AMI – INNOVER DANS L'AGROALIMENTAIRE

La Région Nouvelle-Aquitaine lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ayant pour objectif d'améliorer les capacités d'innovation des IAA régionales et ainsi accroître leurs performances et favoriser leur compétitivité.

Les thématiques visées sont les suivantes :

- Nutrition santé,
- Naturalité et clean label,
- Praticité, usage et emballages « intelligents »,
- Valorisation des matières premières régionales,
- Sensorialité et expérience consommateur.

Les projets doivent être des projets de recherche et développement individuels ou collaboratifs de mise au point d'une innovation, porté par une entreprise agroalimentaire implantée en Nouvelle-Aquitaine.

REF. 08-N0118

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

SOUTENIR LA TRANSITION VERS UNE FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE EN IDF

1 – Accroître la part des énergies renouvelables et de récupération

Cet appel à projets vise à augmenter la production d'énergies renouvelables et de récupération en passant prioritairement par les réseaux de chaleur et par l'efficacité énergétique des bâtiments.

Les projets devront permettre

- La diminution des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques
- La maîtrise des charges correspondantes dans le budget logement des ménages et des collectivités
- Le développement d'une filière créatrice d'emplois non délocalisable.

Le montant minimum de participation du FEDER est fixé à 200 000 € par opération et prend en compte de 15 à 50 % du coût total éligible.

Date de clôture : 18 avril 2018

REF. 07-N0118

2 – Développer les démarches pilotes pour réduire les consommations énergétiques du bâti résidentiel et des bâtiments publics

Cet appel à projets vise à augmenter promouvoir l'efficacité énergétique et climatique des bâtiments franciliens et à accompagner la généralisation de la réhabilitation des bâtiments.

Les opérations soutenues concernent la réalisation de projets pilotes ayant un caractère exemplaire et reproductible, en termes d'efficacité :

- Projets de rénovation énergétique de bâtiments tertiaires publics
- Projets de rénovation énergétique de copropriétés ;
- Projets de rénovation énergétique de logements sociaux

Le montant minimum de participation du FEDER est fixé à 150 000 € par opération et prend en compte de 15 à 50 % du coût total éligible.

Date de clôture : 30 mars 2018

REF. 09-N0118

VOUS AVEZ DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ? DE CRÉATION ? UN BESOIN DE FINANCEMENT ?

LE CABINET 3E SERVICES ET SON RÉSEAU INTERNATIONAL DE CONCESSIONNAIRES RESTE A VOTRE ÉCOUTE

Pour tout renseignement :

Vous pouvez nous joindre par e-mail :
3eservices@3eservices.com

par téléphone : 03.81.87.51.39
ou Fax : 03.81.87.50.98

ou joignez votre correspondant aux coordonnées ci-contre.
Indiquer les références de l'article choisit

Votre correspondant



Directeur de la publication :
L'HÔTE Patrice - 39700 EVANS
Éditeur 3 E SERVICES
1, rue de la Hourette
25410 Saint Vit
N° ISSN 1269-343X
Imprimé par nos soins